

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2024.00091
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/03/2024

Politique	Renforcer le bien-être social	Dossier n°	CM-002286
Commission	Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Musée d'art et d'industrie – Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Étienne et le Lycée professionnel Benoît Fourneyron – Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **13/03/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

Présents

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, M. Jean JAMET, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Annick LIOTIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Pouvoirs

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Jean-Pierre KOTCHIAN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Robert KARULAK

Absents-Excusés

M. Gilles ARTIGUES

Secrétaire de séance

M. Lionel JOUFFRE

■ **Rappel et références**

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne, enrichi le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'y épanouir au-delà du strict nécessaire. Nous donnons les moyens aux Stéphanois de découvrir d'autres horizons culturels en faisant, aussi, de la culture un

bien commun, socle de nos valeurs républicaines. Elle se manifeste par la diversité d'expression et l'accès de tous les publics.

Le musée d'Art et d'Industrie est un équipement culturel structurant de la Ville de Saint-Étienne. Il développe la politique culturelle de la Ville notamment autour de ses collections phares, l'arme, le cycle et le ruban. Deuxième musée d'armes en France, le musée d'Art et d'Industrie est riche de 8 000 pièces.

Le Lycée professionnel Benoît Fourneyron est le seul en France à proposer une filière armurerie. Cette filière propose en outre une formation d'excellence par un Brevet Métier d'Art armurerie.

■ **Motivation et opportunité**

La Ville de Saint-Étienne entend accompagner l'accès à la culture et au patrimoine des lycéens de son territoire en engageant des partenariats spécifiques, notamment avec les lycées technologiques.

Les objectifs partagés entre la Ville de Saint-Étienne et le Lycée professionnel Benoît Fourneyron sont formalisés dans une convention objet de la présente délibération.

■ **Contenu**

Cette convention a pour objet de préciser les engagements de chacune des parties :

Le musée d'Art et d'Industrie s'engage à :

- Offrir 60 entrées (valorisation : 6,50 euros l'unité) aux visiteurs de la journée portes ouvertes de la filière armurerie du Lycée,
- Accueillir des démonstrations du savoir-faire des élèves (gravure sur arme notamment),
- Exposer des armes primées dans le cadre du Brevet Métier d'Art,
- Participer au jury du Brevet Métier d'Art.

Le lycée s'engage à :

- Proposer des démonstrations du savoir-faire des élèves,
- Diffuser les 60 entrées gratuites lors des journées portes ouvertes de la filière armurerie,
- Inviter le musée au jury du Brevet Métier d'Art armurerie,
- La convention sera conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction par périodes successives d'un an et dans la limite de 3 ans.

■ **Maîtrise d'ouvrage**

Ville de Saint-Etienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			390 € (Valorisation- recettes non encaissées)	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	00.00 €	00.00 €	00.00 €	00.00 €
Charge nette Ville		00.00 €		00.00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- valider le dispositif d'accompagnement à la culture et au patrimoine des lycéens du territoire stéphanois ,
- approuver la convention de partenariat à intervenir avec le Lycée professionnel Benoît Fourneyron,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents, dont un exemplaire restera joint à la présente délibération,
- imputer la dépense et/ou la recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses							
Recettes					BP 2024 et suivants		

■ Décision

Proposition adoptée

58 voix pour

Pour Extrait,
Le Maire,

Le secrétaire,

Gaël PERDRIAU

Lionel JOUFFRE